

Communiqué de Presse

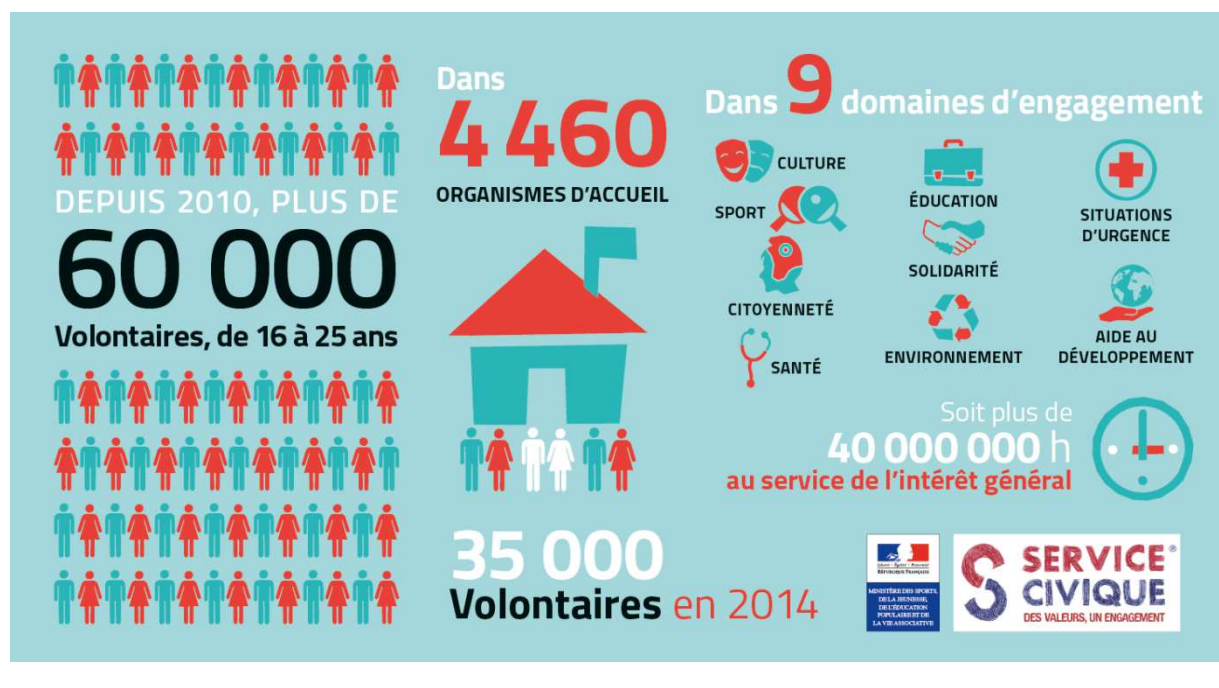
11 mars 2014 : Déplacement de François Chérèque à l'hôpital Henri Mondor, à Créteil

A l'occasion de l'anniversaire des 4 ans de l'adoption de la loi relative au Service Civique, François Chérèque, président de l'Agence du Service Civique, ira à la rencontre des volontaires en Service Civique auprès de l'association Banlieues Sans frontière en Action (BSFA) à l'hôpital Henri Mondor de Créteil. Cette visite se déroulera en présence de Martin Hirsch, directeur général de l'AP-HP, ancien président de l'Agence du Service Civique.

Ils échangeront avec les volontaires en Service Civique qui leur feront part de leur expérience de l'engagement, de leurs motivations et des bénéfices qu'ils en retirent.

Depuis 2010, plus de 60 000 jeunes de 16 à 25 ans se sont engagés en Service Civique et se sont consacrés pendant plusieurs mois à des missions d'intérêt général. Cette année, 35 000 jeunes pourront effectuer une mission. Il s'agit d'un engagement volontaire d'une durée de six à douze mois qui peut être effectué auprès d'une personne morale de droit public ou d'un organisme sans but lucratif.

Le Service Civique en 2014



Contacts :

Agence du Service Civique : Anne Moraud, responsable de la communication : anne.moraud@service-civique.gouv.fr Alix Armanet, responsable des Partenariats : alix.armanet@service-civique.gouv.fr

AP-HP : Patrick Chanson, conseiller chargé de la Communication : patrick.chanson@sap.aphp.fr